DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES (2me circonscription) — ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968

Candidature d'Union pour la Défense de la République

Jean CABANE — **Jean CURETTI**

Electeurs, Electrices de la Deuxième Circonscription des Basses-Alpes,

Les résultats du premier tour sont maintenant connus de tous. Dans notre département, comme dans le reste de la France, le peuple, librement consulté au suffrage universel, a fait connaître son jugement sur le problème essentiel qui lui était posé. Il a condamné la loi de la violence et défendu sans équivoque les principes de la Démocratie ; dans l'une et dans l'autre des deux circonscriptions des Basses-Alpes les électeurs ont placé en tête du ballottage les candidats qui ont uni leurs forces pour défendre la République et nos libertés.

Il s'agit là d'un réflexe national, d'un refus de la guerre, d'un mouvement d'indignation devant une entreprise de contrainte partie de l'étranger, conduite dans le but de dresser les Français les uns contre les autres et utilisée sans scrupules par des politiciens d'avant-hier que le pays a déjà plusieurs fois écartés.

Mais le péril demeure. Composant leur attitude, reprenant leurs vieux slogans, utilisant leurs anciennes tactiques les hommes qui, derrière l'appareil totalitaire du Parti Communiste, ont préparé le coup d'Etat et ceux qui avec F. Mitterand se sont empressés de leur prêter main forte, ont fait pour le deuxième tour l'union des partisans de la dictature et de la guerre civile.

Les Bas-Alpins, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou morales, ne doivent plus être dupes de cette tentative car c'est un jeu qui peut se révéler mortel pour tous. Quand nos libertés seront étranglées, la République abattue et la France déchirée, il sera trop tard pour se ressaisir et demander un autre bulletin de vote que nos nouveaux maîtres ne nous rendront plus.

Mais s'il faut voter pour nous défendre, il faut aussi voter pour bâtir. L'immense secousse dont le mouvement est parvenu jusqu'à nous, donne à ceux qui auront la responsabilité du Pays, une indication et une chance : celle de pouvoir définir et appliquer les transformations qui adapteront notre existence au monde de demain.

Cette transformation si ardemment souhaitée par la jeunesse ouvrière, paysanne et étudiante doit conduire tous les français à "participer" plus étroitement aux mesures qui les concernent, en leur fournissant, à tous les niveaux, le moyen de s'informer, de faire entendre leur voix, de prendre part enfin aux décisions de l'autorité responsable. C'est là une des exigences renouvelées dans une forme moderne, de l'idéal de la Démocratie dont notre peuple, depuis deux siècles s'est toujours réclamé.

Cette transformation devra se faire d'abord au niveau des organes centraux de l'Etat où elle doit permettre de modifier, dans leur comportement, le fonctionnement du Gouvernement, du Parlement (en particulier en donnant au Conseil Économique et Social un rôle accru), de l'Administration. A tous ces échelons la voix des citoyens doit pouvoir se faire entendre par l'intermédiaire de leurs représentants qualifiés (syndicats, organisations professionnelles, etc...).

Cette transformation devra se faire ensuite au niveau de la vie locale, par un accroissement des prérogatives des élus locaux, par un renforcement corrélatif des ressources financières des communes qui se trouvent parfois privées, dans notre département surtout, des moyens matériels d'action les plus élémentaires.

Cette transformation devra toucher aussi les Services Publics et en particulier le plus vétuste de tous, celui de l'Education Nationale ; sa refonte doit être conduite avec la participation de tous : maîtres, parents, élèves et étudiants.

Cette transformation doit se faire encore au niveau des entreprises. A cet égard la participation des salariés aux bénéfices rendue obligatoire dans les entreprises de plus de 100 salariés marque une étape décisive. Elle doit permettre à tous ceux, de plus en plus nombreux dans les Basses-Alpes, qui travaillent dans la grande industrie, de compléter leurs salaires par des gains en Capital.

Sur le plan départemental, tout ceci bénéficiera à un grand nombre de salariés et il y a là un début appréciable de solution aux problèmes sociaux qui sont les nôtres. Cette réforme ne produira cependant d'effets décisifs pour le plus grand nombre que si elle s'accompagne d'un effort d'industrialisation accrû de tous les centres importants de la vallée de la Durance et de créations appréciables d'emplois sur les plateaux et dans les vallées montagnardes. Il serait en effet illusoire d'attendre des résultats de réformes qui se passeraient en dehors du département et il faut que sur ce point comme sur les autres les électeurs bas-alpins en se tournant résolument vers les hommes d'avenir permettent à notre département de vivre enfin au même rythme que les régions les plus prospères.

Ce but ne peut être pourtant atteint que dans la Justice et pour cela il convient que toutes les catégories sociales puissent bénéficier des orientations nouvelles qu'une majorité élargie et cohérente doit permettre de faire entrer dans le domaine des faits.

Il s'agit d'abord des agriculteurs ; ceux-ci, par l'intermédiaire de représentants élus, dévoués aux intérêts de tous et soucieux d'abord d'efficacité, doivent obtenir la garantie des prix de leurs produits (blé, céréales diverses, pommes de terre, fruits, élevage ovin, essences de lavande et de lavandin, etc...) à des taux stables et rémunérateurs, comparables en tous cas à ceux des produits industriels.

Surtout il convient que soit classé définitivement en "Zone de rénovation rurale" le département des Basses-Alpes afin que les agriculteurs âgés de 60 ans puissent à leur tour bénéficier de la retraite et de l'indemnité viagère de départ à des taux plus élevés. Cette mesure permettrait aussi d'accroître les superficies dont peuvent disposer les jeunes agriculteurs et d'augmenter le montant et surtout le nombre des prêts d'équipement pour lesquels une surface minimum est aujourd'hui exigée.

Aux agriculteurs s'ajoute une catégorie sociale dont les efforts d'adaptation doivent également être soutenus par les pouvoirs publics. Il s'agit des artisans, des commerçants, des chefs de petites entreprises qui subissent depuis ces dernières années le choc d'une fiscalité qui doit faire désormais l'objet d'adaptations régionales pour qu'il soit tenu compte de la situation véritable de notre département.

Ce désir de justice et de participation ne serait pourtant qu'un leurre sans la vérité et la stabilité des prix. Pour que les mesures déjà prises ne soient pas suivies, comme c'était le cas autrefois, de hausses brutales des prix qui ôteraient tout leur sens aux avantages acquis, il faut que le coût de la vie reste le même. Pour cela, le Marché Commun qui entrera en application le 1er Juillet fournira la solution nécessaire en permettant d'une part de tenir les prix industriels et d'autre part de garantir à notre agriculture les débouchés qui lui manquaient et dont l'absence provoquait régulièrement, d'année en année, tantôt sur un produit, tantôt sur un autre (fruits, pommes de terre, essences de lavande et de lavandin, etc...) des effondrements de cours.

Mais l'idée de justice englobe d'autres considérations. A côté des producteurs qui ont des droits, beaucoup de Bas-Alpins attendent de la majorité qui va venir, un effort de clarification. Il s'agit des Rapatriés, des Personnes âgées et des Anciens Combattants. Tous ont en commun une exigence de moralité envers une société à laquelle ils ont beaucoup sacrifié.

Les Rapatriés tout d'abord qui ont subi un immense préjudice moral et en outre ont laissé en Afrique le fruit du travail de plusieurs générations. A côté de l'amnistie, aujourd'hui complète et étendue de fait à tous les exilés qui souhaitent rentrer, l'indemnisation des biens perdus constitue une légitime revendication. C'est à la future majorité de régler ce problème, comme c'est aux Rapatriés de choisir pour les défendre des hommes qui souhaitent le faire et non des hommes qui jusqu'ici n'ont eu d'intérêts que pour leurs bulletins de vote.

Très légitimement au cours de cette crise on s'est préoccupé beaucoup de la Jeunesse et de ses problèmes, car c'est là l'avenir du Pays. Il convient maintenant de ne pas oublier les personnes âgées, les hommes et les femmes dont le travail a fait la prospérité de notre pays, dont le courage aussi, au cours de deux guerres et de la Résistance nous a conservé cette liberté qui est notre bien le plus précieux. Tous ont droit à des retraites plus généreuses et plus adaptées à leurs vrais besoins. Enfin il n'y a pas de société digne de ce nom qui ignorerait les droits et la dignité de ceux qui se sont battus pour elle. Il ne faut plus que les anciens combattants aient le sentiment d'être oubliés et ignorés, et à leur tour ils doivent être entendus sur les problèmes sociaux qui les préoccupent. De même qu'ils sauront chaque fois que le déchainement de la subversion viendra à les y contraindre, défendre ces symboles qui recouvrent tant de sacrifices et tant de deuils : le drapeau national et les monuments qui depuis le Tombeau de l'Inconnu jusqu'aux plus modestes plaques, rappellent aux Français les noms de ceux qui sont morts pour eux.

Pour toutes ces raisons, je vous demande votre vote dimanche prochain.

Je vous demande votre vote pour des réformes véritables qui transformeront réellement notre société.

Je vous demande votre vote pour la paix, la paix extérieure sans doute, mais aussi et aujourd'hui surtout, pour la Paix entre Français.

Je vous demande votre vote pour que soient réaffirmés les principes de Liberté, d'Egalité, de Fraternité qui ont guidé, justifié notre vie nationale.

Je vous demande votre vote pour que soit affirmée clairement et solennellement notre volonté à tous de rester ce que nous sommes depuis des siècles : un peuple civilisé.

Vive les Basses-Alpes ! Vive la République ! Vive la France !

JEAN CABANE

Administrateur civil
Diplômé d'Études Supérieures de Droit
Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris
Ancien élève de l'École Nationale d'Administration
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Croix de la Valeur Militaire
Chevalier des Palmes académiques
36 ans

Suppléant : JEAN CURETTI

Maire de Montfuron
37 ans

IMP AUPHAN - MANOSQUE